

COVID-19 REPRISE D'ACTIVITÉ

DIRECTION DES
SERVICES OPÉRATIONNELS

TRANSPORS ET MOBILITÉS SERVICE DE LOCATION DE VELEK'TRO & SCOTELEK'TRO

Le présent document vise à formaliser les procédés mis en œuvre pour permettre une reprise d'activités tout en assurant la sécurité du personnel, des partenaires et des usagers. Il a été rédigé sur la base des recommandations et des connaissances techniques et scientifiques connues le jour de sa validation.

MESURES DEMANDÉES AU PUBLIC



- L'accès à l'Espace des modalités se fait uniquement sur RDV.
- Les demandes de rdv doivent être pris par téléphone ou par mail.
- Tous les justificatifs sont à adresser obligatoirement par mail avant la location.
- Le respect des heures de RDV (ni en avance, ni en retard) est essentiel au bon fonctionnement de la structure afin de limiter les croisements des personnes.
- Il convient de ne pas venir au RDV en cas de symptômes correspondants au COVID 19 : toux, fièvre, difficultés à respirer, maux de tête, fatigue importante) et/ ou si un contact avec des proches positifs ou ayant des symptômes COVID 19 est connu.
- Il convient d'anticiper le chargement ou déchargement du vélo dans sa voiture car la procédure ne permet pas l'aide de l'agent.
- Il est demandé de respecter 1 m de distanciation sociale (marquage au sol).
- Il est demandé de se « laver » les mains au gel hydro alcoolique en entrant dans les locaux.
- Utilisation d'un stylo personnel.
- Il est demandé de payer prioritairement par carte bancaire en sans contact. Il n'est pas possible de régler en espèces.
- Les casques (sauf - de 12 ans) et les gilets haute-visibilité ne sont plus fournis. Merci de prendre vos dispositions.

